



Compte Rendu de la réunion du CQ du Canal du 17 Septembre 2026

Présent(e)s : André -T, Dominique- G, Emmanuel- J, Martine- A, Brigitte- M, Bernard-H, Chantal-L, Fabienne-L, Catherine-F, Corine-A, Francis-O, Leila-R, Matthieu-M, Hayette-A, Nadia-G, Mireille-A, Cathie-BR, Danielle-B, Robert-J, Marie-Laurence-B, Simone-M, Françoise-C,

Elus référents du Conseil de quartier du canal: Michel Daniel, Bertrand Barbet

Elue déléguée à la démocratie de proximité : Valérie Lecuff

1°) Les Nouvelles du Quartier :

1-1) Accueil des nouveaux membres et tour de table de présentation.

1-2) Suite à la réunion de préparation des « 50 ans de Port Sud » du 8/09, il a été décidé de reporter l'évènement au printemps 2027 afin de le préparer plus sereinement.

Le « plan B » en cas de pluie, initialement prévu à la salle des fêtes, se ferait plutôt à la ferme de 50 avec des barnums répartis à différents endroits du port. Trois dates ont été retenues : 22 ou 29 mai ou 5 juin (en fonction des disponibilités des lieux).

Note de la commune : à confirmer pour l'organisation de l'évènement.

1-3) Le marché des Co-pains du port, comme chaque 1er jeudi du mois, organise une animation particulière le 1er octobre prochain :

Octobre rose :

- > Session de sensibilisation par le CCAS.
- > Le conseil des jeunes sera impliqué, en vendant des biscuits.
- > Il y aura aussi de la musique, par Nychos, le guitariste qui joue des morceaux à la demande venu début juillet déjà.

2°) Fonctionnement du CQ

2-1) Bilan du Ciné plein-Air

Bilan très positif tant sur le choix du film que sur la participation, 230 chaises ont été demandées, elles ont toutes été utilisées et certaines personnes ont apporté leur propre siège. L'association « les copains du port » a vendu crêpes et pop-corn pour agrémenter la soirée.

2-2) Préparation du clean-up day du 20 septembre,

Plusieurs points de ramassage sur la commune. Concernant Port-Sud RDV à 14h à la salle de quartier où le matériel (gants, pinces et poches poubelle) sera distribué ainsi qu'une indication de la zone à couvrir. Vers 16h : retour, tri et pesage. Un goûter sera offert à la mairie à 16h30.

2-3) Préparation de l'arrivée du Père Noël à Port-Sud le **18 décembre 2026**

- Concernant le matériel, Bernard détient la liste des années précédentes, à adapter lors de la réunion préparatoire spécifique du 3 novembre.
- La musique : voir avec la fanfare d'Auzeville : Bernard contacte Serge.
- Le Père Noël disponible à cette date et arrivera de nouveau à bord de la péniche de Julien revenu sur Ramonville.
- Le chariot du Père Noël a besoin d'être restauré, un groupe de travail va être créé à cet effet rapidement.
- Nous allons relancer les CLAE et les écoles (PMF mais aussi les autres écoles de Ramonville) afin que tous les enfants puissent participer à cette fête en la préparant éventuellement en amont à l'école (lampions ou autres). Brigitte contacte Hélène Sanouiller, adjointe à l'éducation.
- Bernard nous a présenté la maquette d'une nouvelle affiche, quelques propositions complémentaires ont été faites...à suivre

- La question des écocups est relancée : Emmanuel a présenté plusieurs projets à la mairie afin de généraliser cette solution aux autres CQ. Il est peu probable que ce projet aboutisse pour cette année, voir peut-être avec une association qui les prête ?

2-4) Avez-vous des questions pour la réunion du 22 septembre concernant le projet Grand Frais ?

Les questions qui seront posées au promoteur seront surtout en lien avec le problème de la circulation sur l'avenue du 8 mai 1945 (livraisons, flux de clientèle) ainsi que le positionnement et les dimensions de l'enseigne qui ne figurent pas sur le projet.

Question: Existe-t-il un règlement local de publicité sur la commune.

2-5)

Autres questions émanant de la salle :

- 1) Veiller à ce que les trottoirs ne soient pas encombrés par les branches qui dépassent des jardins et qui peuvent entraver la circulation des piétons (en particulier les publics en situation de handicap).

Une proposition de Conseil : les personnes constatant ce type de problèmes, peuvent prendre des photos et les envoyer au conseil qui fera un GRC.

- 2) La rampe de l'escalier d'accès à la route de Narbonne depuis l'impasse des ormes qui est en bois, nécessite un entretien pour ôter les échardes, l'endroit est par ailleurs mal éclairé.

3°) Questions posées à la mairie lors de la précédente réunion :

4°) Nouvelles questions pour la mairie

- 4-1]** Quel est le calendrier pour les futurs travaux du Chemin Mange Pommes ?

Réponse de la mairie :

Pour le moment la collectivité ne peut fournir de calendrier mais reviendra vers le Conseil à ce sujet très prochainement

4-2] Quel bilan peut-on faire de l'implantation de toilette sèche, durant la période estivale sur le parc des 50 ?

Est-il envisagé une installation pérenne de toilette sur ce lieu, qui accueille beaucoup public ?

Il ne faut pas oublier qu'un budget participatif a été voté pour une installation de toilettes sèches à la ferme des 50 et à port-Sud,

Réponse de la mairie :

Les toilettes sèches constituaient une solution palliative. La question dont se saisissent les nouveaux élus sera étudiée et abritée en 2027.

4-3] Que devient la commission des berges, ou 2 membres du CQ du canal y siégeaient ?

Réponse de la mairie :

La création du comité des ports aura lieu lors du prochain Conseil Municipal du 24 septembre. La commune envisage d'intégrer 1 représentant du CQ du Canal à ce comité. Il aura pour vocation est d'associer les usagers et acteurs aux choix de gestion des ports, de favoriser leur dialogue avec les élus et VNF gestionnaire de la voie d'eau, de faire appel à leur expérience d'usage et plus généralement, de travailler à l'amélioration des services rendus, à la préservation et à la valorisation de la qualité du domaine portuaire classé au patrimoine mondial de l'Unesco. Le comité pourra ainsi être saisi sur des projets de travaux de rénovation des infrastructures portuaires, sur la programmation d'animations, sur le lancement d'appels à manifestation d'intérêt pour des activités (location de bateaux ou de canoës...) et sur tout sujet impactant le domaine des Ports de Ramonville et ses services.

2 Membres du conseil ont été nommé à cette commission : Corine Amagat et Xavier Pinon.

4-4] Dans le cadre des budgets participatifs – édition 2021-2022 : Rénovation du terrain de bi-cross.

Question : Où en est-on de la réalisation de ce BP ?

Réponse de la mairie :

Des discussions ont repris avec le porteur de projet avant la période estivale et la commune étudie actuellement les diverses possibilités. Pour rappel : ce projet lauréat (de l'édition 2021 2022 des Budgets participatifs) par le vote des ramonvillois et ayant passé la phase d'analyse par les services n'a pu être réalisé en raison des travaux longs sur le pont de mange pommes. Sa limitation en tonnage, à l'époque, ne permettait pas de faire passer des camions pour un éventuel chantier. Le pont étant à présent inauguré et praticable, la voirie va lancer des devis à plusieurs entreprises (vu avec le porteur en réunion interne avec la voirie et les espaces verts le 02 juin dernier)

Remarque de la salle :

Le projet d'aménagement de l'extension de la ZAC du Canal a aussi impacté le bon déroulement de ce BP.

D'ailleurs lors d'une présentation en Mars 2023, le schéma du plan de déplacement piéton faisait apparaître un cheminement qui passait à travers le projet du terrain de Bi-Cross.

Question : Serait-il possible de vérifier que ce cheminement a bien été modifié sur les nouveaux plans, comme demander lors de cette réunion ?



4-5] Dans le contexte de canicule et de grands incendies :

Quels moyens la mairie a-t-elle mis en place pour veiller avec constance sur le parc de Cinquante, dans lequel cet été les barbecues et autres feux de camps non autorisés se sont multipliés (1 par semaine minimum et jusqu'à 10 dans la même semaine) ?

Faut-il envisager une vigilance citoyenne ?

Qui prendra la charge pour l'instant endossée par nous, riverain.e.s, qui sortons le soir avec un seau d'eau pour éteindre les braises restantes et préserver nos maisons ?

Réponse de la mairie :

La Mairie est consciente des risques, la commune a engagé un plan d'action pour prévenir les risques : prise d'un arrêté d'interdiction des feux, dépôt des barbecues, affichage de l'interdiction des feux et communication multi supports. Une sensibilisation a été faite mais le parc draine beaucoup de visiteurs occasionnels. Une nouvelle campagne sera lancée en 2027 et des panneaux de signalisation vont être posés. Les élus de conseil du quartier rappellent que les riverains peuvent appeler le 17. Ils interviennent rapidement.

4-5] Plantation près de la crèche des Frimousses.

Il a été planté récemment des arbres sur cette parcelle, dans le cadre d'une compensation de Tisséo. Ces arbres comme vous pouvez le constater sont pour la plupart morts.

Question :

Pourquoi ces arbres n'ont-ils pas été entretenus ? Car planter pour laisser mourir les arbres

Par qui devaient-ils être entretenus ?



Réponse de la mairie :

L'aménagement de l'extension de la ligne B du métro a nécessité du défrichage dans le bois de Pouciquot (puits tunnelier) et l'abattage d'arbres d'alignement avenue de l'Europe (station et viaduc). L'arrêté préfectoral autorisant le projet de CLB intégrait des mesures de compensation environnementale : Surfacique : reconstitution boisement au bois de Pouciquot et mise en place d'un plan de gestion sur 50 ans confié au CEN Unitaire : plantation d'arbres (3 pour 1) TISSEO a confié ces plantations à réaliser sur le territoire de la commune, au SICOVAL et à un prestataire privé, dans les 2 cas avec un entretien sur 2 ans et une garantie (remplacement des arbres en cas de mort prématurée). Les plantations d'arbres réalisées par le SICOVAL sont correctement entretenues avec un arrosage régulier. Les autres confiées à une entreprise sur divers fonciers retenus avec la commune (abords rond-point métro, rue E. Branly, square rue des

Amandiers, ancien terrain tennis rue des Ormes,...) font apparaître un grave défaut d'entretien et d'arrosage et ces arbres dépérissent. Nous avons eu de nombreux signalements (les premiers par nos propres équipes) et nous avons demandé oralement et par mail à TISSEO de remédier. Dans tous les cas, les arbres morts seront remplacés l'hiver prochain

4-6] Tout le long des haies dans le parc de la ferme des 50, il a été fait des labours tout au long de ces haies.

Question : quelle est la finalité de ces labours ?

Réponse de la mairie :

Ces labours consistent à empêcher /rendre difficile l'intrusion des gens du voyage sur la parcelle. Bertrand BARBET ajoute qu'une rave party a également été évitée.



4-7] En avril 2025 le CQ du canal avait signalé la dangerosité des travaux de l'impasse des Ormes.

Actuellement les travaux ont certes avancé, mais la sécurisation de la zone des travaux NON. Il y a des objets qui dépassent sur la voie publique (trait en rouge),

Il n'a pas de



barrières empêchant au chantier.



Question :

Pourquoi ce chantier n'est-il toujours pas sécurisé ?
Qui sera responsable en cas d'accident ?

Réponse de la mairie :

Les services vont à nouveau se rapprocher du propriétaire du chantier afin qu'il effectue les nettoyages du chantier dont il est responsable

4-8] Il y a des travaux qui ont commencé, au début de l'allée des sables (côté du stade).

Question : Quel est le but de ces travaux à cet endroit ?

Réponse de la mairie :

La commune a autorisé l'entreprise MALET qui intervient sur les travaux du bd Mitterrand à installer ses bungalows de chantier (locaux du personnel) et stocker du matériel et des terres. La parcelle sera remise en état à l'issue des travaux prévus pour s'achever en avril 2027. Il n'y aura pas de construction, c'est provisoire.

Prochaine dates des réunions du CQ du Canal :

Le Jeudi 15 Octobre 2026 : réunion mensuel

Le Jeudi 12 Novembre : Réunion de l'Assemblée Générale annuelle du CQ du Canal et inscription pour le renouvellement des membres du Conseil